

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



**SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MONTAGNARDE DE L'AIN**

300 RUE SANTOS DUMONT  
01200 VALSERHÔNE  
CONTACT@SEMA01.FR  
06 37 36 47 01 - 06 74 03 72 71  
 SEMA01.PASTORALISME

# LE MOT DU PRÉSIDENT

## SOMMAIRE

- La vie de l'association
- Les Plans Pastoraux Territoriaux (PPT)
- Accompagnement des travaux pastoraux
- Accompagnement des territoires et études
- Prédation
- Structuration foncière et collective
- Bilan de la signalétique pastorale
- Pasto Kezako
- Sensibilisation des publics
- Les ressources financières
- Présentation de l'équipe

Après 7 années à œuvrer pour le pastoralisme de l'Ain, Adrien Bourlez a pris d'autres orientations professionnelles et m'a proposé de lui succéder à la présidence de la SEMA à l'automne 2023. C'est donc avec une équipe renouvelée, mais dans la continuité du travail initié, que notre association a poursuivi la valorisation des espaces pastoraux.

2023 a été marquée par la mise en place de 4 nouvelles structures collectives sur notre département qui regroupent près de 40 exploitations agricoles. Ces collectifs pastoraux sont des lieux d'échanges privilégiés sur les territoires et permettent de mutualiser les connaissances et la réalisation d'aménagements pastoraux. Cela ouvre ainsi à un plus grand nombre d'éleveurs la possibilité de bénéficier de soutiens financiers dans le cadre des Plans Pastoraux Territoriaux. Toutefois, l'expansion des grands prédateurs sur ces territoires fragilise les activités pastorales et génère de nouvelles sources de tensions sur ces espaces. En 2023, la présence du loup s'est accentuée avec la première meute avérée au nord du département de l'Ain. Des préoccupations fortes que la SEMA a mis en exergue lors de son Assemblée Générale avec une après-midi consacrée aux échanges sur cette thématique.

Enfin, la fréquentation dans nos espaces pastoraux reste forte et la sensibilisation des publics est un sujet toujours plus prégnant. Ainsi, un premier contact avec les socio-professionnels du tourisme a été établi en 2023 et constitue un axe de travail que nous allons poursuivre.

Je tiens à remercier tout particulièrement les intercommunalités et le Conseil Départemental, qui participent activement à nos travaux et qui par le renouvellement de leur soutien financier en 2023 ont permis à la SEMA de conduire ses nombreuses actions en faveur du pastoralisme de l'Ain.

A l'heure du bilan de 2023, j'en profite également pour remercier François Goetgheluck, de la Chambre d'agriculture de l'Ain, qui part en retraite après 10 années à encadrer l'équipe pastoralisme.

Nous souhaitons au sein de la SEMA, avec le concours de vous tous, éleveurs, propriétaires, élus locaux et acteurs du territoire poursuivre l'accompagnement de vos projets pour faire face aux enjeux actuels et de demain tels que l'adaptation au changement climatique avec la question cruciale de la ressource en eau, mais aussi plus largement aux évolutions dans nos pratiques et la représentation de nos activités pastorales au sein de la société.

**Lionel MANOS**

# LA VIE DE L'ASSOCIATION

## DU NOUVEAU PARMIS LES ADMINISTRATEURS

### Lionel Manos prend la présidence

Lionel Manos est éleveur sur la commune d'Arandas dans le bas Bugey. Le GAEC les Perce Neige compte un troupeau de 100 vaches laitières de race Montbéliarde, en conversion lait de foin AOP Comté et avec un atelier de transformation fromagère. Le traditionnel Ramequin est fabriqué, auquel s'ajoute le Bleu d'Indrieux, les tomes, yaourts et crème.

Lionel est également élu à la Chambre d'agriculture de l'Ain et maire de sa commune. Depuis 2013, il est au bureau de la SEMA aux côtés d'Adrien qui lui cède la Présidence en 2023.



### La montée de la prédation, un des principaux sujets lors de l'Assemblée Générale

Le 27 octobre 2023, tous les acteurs en lien avec le pastoralisme se retrouvaient au Grand Abergement pour l'Assemblée Générale de la SEMA. La matinée était consacrée à l'AG statutaire de l'association. C'était l'occasion d'officialiser la transmission entre l'ancien Président de la SEMA, Adrien Bourlez, et le nouveau Président, Lionel Manos. Aussi, l'AG extraordinaire a validé la modification des statuts afin d'intégrer les représentants des collectifs pastoraux aux commissions de territoire. Nous accueillons Arnaud TAVEL et Alain-Alex PRIN au Conseil d'Administration qui sont respectivement les présidents du CP Val'Retord et du CP du Revermont.

L'après-midi a été consacrée à la thématique de la prédation sous forme d'interventions et d'échanges. Nous remercions l'OFB, le bureau d'étude CISTOLE et Pierre-Henry PAGNIER, président de l'ARDAR pour leurs participations et partages de connaissances.



Lionel Manos et Adrien Bourlez - AG 2023



Arnaud Tavel et Alain-Alex Prin - AG 2023

## NOS REMERCIEMENTS A ADRIEN BOURLEZ

Adrien a pris la présidence de la SEMA en 2017 après François Cognat. L'association a connu des années difficiles mais Adrien a su remobiliser les administrateurs et ouvrir l'association à de nouveaux partenaires comme les intercommunalités, les acteurs du tourisme et de la chasse. Son engagement et sa persévérance ont permis la couverture de l'ensemble de la montagne de l'Ain par les Plans Pastoraux Territoriaux, indispensables à la mobilisation d'aides en faveur du pastoralisme. Adrien est également à l'initiative de l'émergence des collectifs pastoraux, une mission qui lui tenait particulièrement à cœur et qui se concrétise en 2023.

Nous retiendrons l'engagement fort d'Adrien auprès des politiques publiques pour soutenir les éleveurs et préserver les espaces pastoraux du département.

Nous te souhaitons beaucoup d'épanouissement dans ton nouveau projet professionnel et te remercions pour ton enthousiasme et ton soutien à la SEMA. Nous avons à cœur de faire vivre les nouveaux partenariats que tu as établis et continuerons de défendre les intérêts des éleveurs et de la SEMA.

# LES PLANS PASTORAUX TERRITORIAUX

En lien avec la nouvelle PAC 2023-2027, la politique pastorale régionale a également évolué. La programmation des 2 Plans Pastoraux Territoriaux qui couvrent nos territoires est désormais concernée par deux mesures spécifiques. La mesure 207 permet de financer les investissements pastoraux. La mesure T01 permet de financer la structuration collective, les actions de sensibilisation et les études.

## LES NOUVEAUTÉS

Pour les investissements (mesure 207) :

- Taux d'aide maximal de 70% pour les porteurs de projets et de 80% pour les AFP
- Aides uniquement sur des dépenses en HT
- Plus d'obligation de maîtrise d'œuvre selon le type de travaux et le montant
- Dépenses immatérielles (ex : architecte) dé plafonnées
- AMO : plafonnée à 8%

Pour les études et animations (mesure T01) :

- Taux d'aide maximal de 100% pour la création de structures collectives
- Taux d'aide maximal de 80% pour les études et actions de sensibilisation



En 2023,  
**209 513 €** de  
subventions pour **7**  
projets soutenus dans  
le cadre des PPT de  
l'Ain.

## Alpage de la Maréchaude et de la Grande Montagne

La Coopérative des Alpagnes Gessiens qui exploite 800 ha sur la Haute Chaîne du Jura a entrepris des travaux de réfection de la toiture du chalet de la Grande Montagne qui permet de stocker l'eau dans deux citernes. Le goya du Névy a été agrandi afin de stocker 50 m<sup>3</sup> d'eau supplémentaire. Aussi, deux citernes qui commençaient à se fissurer ont été stabilisées grâce aux dalles béton.

Ces travaux ont pour objectif de sécuriser la quantité d'eau sur les alpages exploités par la Coop.

**Coût : 99 486,36 € HT**  
**FEADER : 29 945,39 €**  
**Région AURA : 10 943,50 €**  
**Département : 28 751,56 €**



# ACCOMPAGNEMENT DES TRAVAUX PASTORAUX

## MESURE 207 : "AMELIORER LES CONDITIONS DES ELEVEURS EN ESPACE PASTORAL"

### Syndicat d'alpage d'Evosges

Le Syndicat d'alpage d'Evosges dispose de 2 parcs situés à environ 900m d'altitude qui sont propices à une forte dynamique d'embroussaillage. Pour lutter contre ce phénomène et favoriser la circulation des animaux, le syndicat a procédé au broyage de plusieurs secteurs. L'entretien est assuré par des génisses de 2 exploitations provenant de la commune.

**Coût TTC : 21 792 €**  
**FEADER : 7 630 €**  
**Région AURA : 4 360 €**  
**Département : 3 270 €**



### Alpage des Platières, Mijoux

La commune de Mijoux, propriétaire de l'alpage des Platières, a effectué les travaux suivants : réfection de l'accès, pose d'un parc de contention, ajout d'un bac d'abreuvement et pose d'une clôture fixe. Ces travaux vont faciliter le travail de l'éleveur sur l'alpage et améliorer les conditions de pâturage du troupeau grâce au fractionnement du pâturage. La SEMA accompagne également la commune pour pérenniser l'exploitant en place avec un contrat de location.

**Coût : 52 481,52 € HT**  
**FEADER : 15 796,94 €**  
**Région AURA : 11 965,79 €**  
**Département : 8 974,34 €**

### Alpages du Sorgia et du Sac

Le Syndicat d'alpage du Sorgia porte un projet de création d'un goya de 350 m<sup>3</sup> qui puisse alimenter les deux alpages en eau depuis 2019. Ce projet a été amené à évoluer pour répondre aux enjeux environnementaux du site et a finalement vu le jour à l'automne 2023. Cet aménagement fera l'objet d'un suivi spécifique par la Réserve naturelle concernant la reprise de la végétation et la qualité de l'eau.

**Coût : 35 956,59 € HT**  
**FEADER : 10 822,93 €**  
**Région AURA : 3 955,22 €**  
**Département : 10 391,45 €**



# ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES ET ETUDES

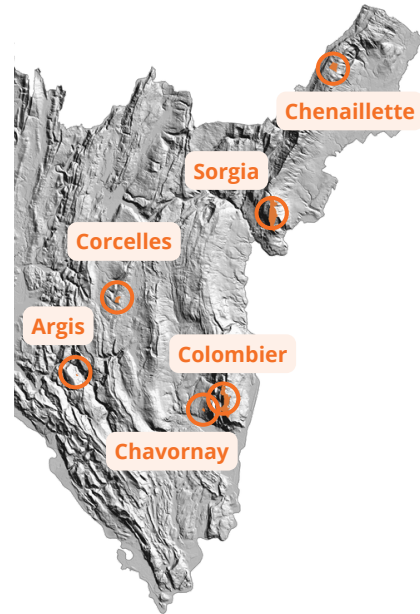


## Suivis de plantes invasives PRDA massif du Jura

Dans le cadre d'une coopération interdépartementale (Ain, Doubs, Jura), des suivis de plantes invasives des milieux pastoraux sont réalisés depuis 2022 sur le massif du Jura. Pour le département de l'Ain, ce sont 6 sites d'étude qui sont suivis (voir ci-contre).

Les plantes suivies sont le Chardon Cirse laineux, le Brachypode Penné, le Vêrâtre Blanc et la Fougère Aigle. Des interventions de piétinement, coupe, arrachage et broyage sont réalisées sur certaines placettes de suivi pour en mesurer leur impact. L'évolution de la broussaille (Pruneliers, Aubépines, Ronces, etc.) suite aux chantiers de reconquête pastorale est également étudiée.

L'objectif de ce programme, financé par le commissariat du Massif du Jura, est de construire des référentiels techniques locaux, afin de conseiller au mieux les éleveurs sur la gestion de ces espèces en espace pastoral. Des actions de communication ainsi que des livrables sous forme de fiches techniques sont prévus pour valoriser les résultats qui seront obtenus d'ici la fin de ce programme en 2027.



## Installer durablement des éleveurs sur les sites des Brotteaux

Le SR3A\* est gestionnaire du site Natura 2000 "Basse vallée de l'Ain, confluence Ain-Rhône" incluant les pelouses sèches des Brotteaux.

La SEMA a accompagné le gestionnaire et les communes pour réinstaller une activité pastorale durable via une recherche d'éleveurs intéressés. Une éleveuse ovine est arrivée en 2022 et un éleveur ovin et caprin a pâturé en 2023. Pour sécuriser leur installation sur ces pelouses, la SEMA a élaboré des contrats de location et réalise un suivi annuel de la gestion pastorale.

\*Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents

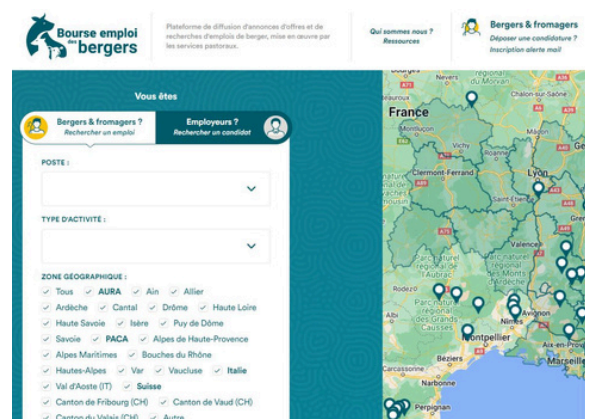
## Bourse de l'emploi

Les services pastoraux AURA, PACA et quelques cantons suisses ont élaboré une nouvelle plateforme, **la bourse de l'emploi** qui permet :

- **Pour les employeurs** : de déposer des offres afin de trouver un berger
- **Pour les bergers** : de déposer une annonce de recherche d'emploi en alpage

La SEMA centralise et traite les offres et les demandes pour le département de l'Ain.

Le site a particulièrement bien fonctionné pour le Syndicat Pastoral du Retord qui a posté une annonce début novembre et a reçu une dizaine de candidatures de qualité. En quelques semaines, un nouveau berger était embauché pour la saison 2024. La bourse de l'emploi permet d'ouvrir le choix des possibilités mais ne remplace pas le bouche à oreille local.



# PRÉDATION

Depuis 2022, le Massif du Jura fait face à une recrudescence d'attaques tant sur les ovins que sur les bovins. Dans l'Ain, 21 attaques ont été causées par le loup en 2023. Présent de manière passagère depuis 2019, cette année 2023 est aussi marquée par le premier cas de reproduction du loup sur le territoire. Une première meute est présente sur la Haute-Chaine du Jura et une zone de présence est à confirmer sur le secteur du Plateau d'Hauteville.

## Création de la cellule professionnelle prédation

Une **cellule professionnelle prédation** a été créée en juin 2023 dans le but de se coordonner entre organismes agricoles pour mettre en place des actions communes concrètes, apporter des réponses adaptées pour accompagner les éleveurs, et défendre leurs intérêts. La cellule est composée de la SEMA, de la Chambre d'agriculture de l'Ain, du Syndicat Ovins, de la FDSEA, des Jeunes agriculteurs et est en lien avec la Fédération de chasse.

Parmi ses actions, en 2023 :

- le lien avec les Services de l'Etat
- l'accompagnement des éleveurs ayant subi une prédation
- la création d'un poster à destination des éleveurs « Des solutions face à la prédation - Procédure en cas d'attaque » (ci-dessous)



## Prédation sur bovins

L'Ain a connu un premier cas de prédation sur bovins en 2022. En 2023, la prédation sur les bovins a augmenté causant 4 victimes, principalement des jeunes bovins.

### DES SOLUTIONS FACE À LA PRÉDATION - PROCÉDURE EN CAS D'ATTAQUE

**À afficher dans votre bureau**

- Protéger sans les déplacer, les cadavres d'animaux de la sur-prédation. Préserver les éventuels indices ou traces.**
- Mettre à l'abri les animaux. Les soigner s'ils sont blessés. Surveiller l'évolution du troupeau impacté.**
- Prévenir la DDT en cas de mortalité supplémentaire.**  
☎ 04 74 45 63 15

**SIGNALER**

Prévenir la Direction départementale des territoires (DDT), dès la constatation du dommage dans un délai maximum de 72h.  
☎ 04 74 45 63 15

**PRÉSERVER**

**PROTÉGER**

**SOIGNER**

Mettre en place une protection du troupeau au pâturage par la pose d'une clôture agréée.

**JE NE RESTE PAS SEUL**

- Agri'écoute (MSA)  
☎ 09 69 39 29 19
- Chambre d'agriculture  
David Maury  
☎ 06 31 43 10 26
- En cas d'absence :  
Léa Gauthier  
☎ 06 74 03 72 71

**Solliciter, le cas échéant, la remise de matériel de protection auprès du Syndicat Ovins.**  
☎ 04 74 45 56 63  
• sdoain@ma01.fr

## UN ÉLEVEUR AVERTI EN VAUT DEUX !



Il est préférable d'alerter la Gendarmerie du secteur de ce dommage (appeler le 17). Selon la situation, une main courante ou un dépôt de plainte sera établi. La main courante permettra de reprendre l'instruction si l'expertise OFB conclut que le loup n'est pas à l'origine du dommage et ainsi pouvoir être indemnisé par votre assureur le cas échéant.



- Je note le nombre d'animaux présents au pâturage lors de l'attaque.
- Je tiens le registre d'élevage à disposition des agents chargés du constat.
- Je rassemble les factures de frais vétérinaires et les tiens à disposition de la DDT01.

Les éleveurs peuvent se procurer des panneaux informant le public de la présence des chiens de protection auprès de la Chambre d'agriculture ou du Syndicat Ovins.



# STRUCTURATION FONCIÈRE ET COLLECTIVE

Depuis 2022, la SEMA accompagne les territoires du Bugey dans l'élaboration de nouvelles structures collectives. Il s'agit de **Collectifs Pastoraux**, qui regroupent plusieurs éleveurs gérant individuellement des espaces pastoraux sur un même territoire. En 2023, **4** Collectifs Pastoraux ont été créés.

## CP du Revermont

- 09/05 : Assemblée Générale Constitutive
- **06/06** : **Création de l'association** auprès de la préfecture
- **7 exploitations membres**
- Président : Alain-Alex PRIN
- Un projet de travaux est prévu pour 2024 d'un montant de **81 773,49 € HT**

## CP des Rives de l'Ain

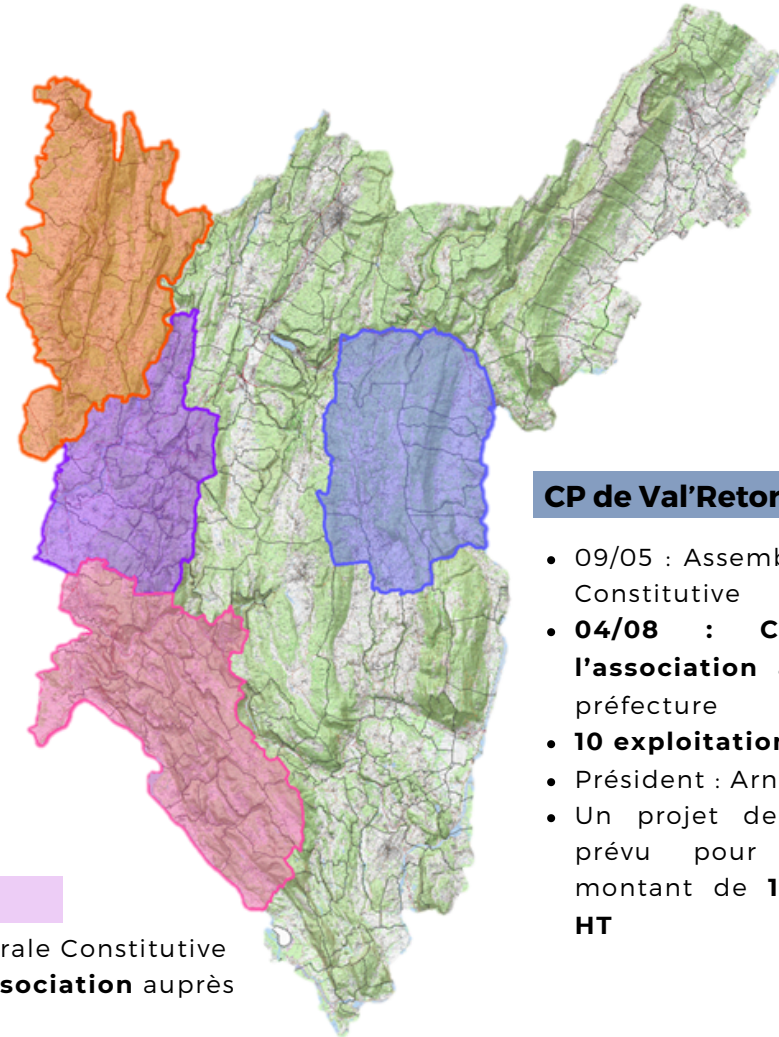
- 03/03 : Assemblée Générale Constitutive
- **24/04** : **Création de l'association** auprès de la Préfecture
- **7 exploitations membres**
- Président : Frédéric DEMIAS

## CP du Mollard de Don

- 30/03 : Assemblée Générale Constitutive
- **31/05** : **Création de l'association** auprès de la Préfecture
- **15 exploitations membres**
- Président : Lionel MANOS
- Un projet de travaux déposé au PPT Bugey - Revermont pour **67 651,32 € HT**

## CP de Val'Retord

- 09/05 : Assemblée Générale Constitutive
- **04/08** : **Création de l'association** auprès de la préfecture
- **10 exploitations membres**
- Président : Arnaud TAVEL
- Un projet de travaux est prévu pour 2024 d'un montant de **122 330,65 € HT**







## Réunion annuelle des AFP

Les AFP sont des associations syndicales autorisées ou libres qui regroupent les propriétaires sur un périmètre défini. Elles facilitent l'accès au foncier pour les éleveurs et permettent une meilleure utilisation des terrains pastoraux, morcelés et difficiles d'accès dans notre montagne. La dynamique est forte puisque 4 AFP ont été créées ces 4 dernières années.

En 2023, les présidents des AFP ont été accueillis par la commune d'Arvière-en-Valromey et l'AFP de Chavornay, l'une de ces 4 AFP nouvellement créée. La matinée était consacrée aux échanges et à la mutualisation des connaissances entre les différentes structures. Cette rencontre annuelle est également l'occasion d'approfondir des sujets d'actualités : les AFP autorisées sont des établissements publics qui appliquent donc les règles de comptabilité publique, au même titre qu'une commune. Ainsi, nous avons eu le plaisir d'accueillir Stéphane Berthomieu de la direction générale des finances publiques (DGFIP) qui est intervenu sur la M57, le nouveau référentiel comptable, opérationnel début 2024.

L'après-midi nous avons visité les pâturages de l'AFP de Chavornay et les travaux qui y ont été effectués ces 3 dernières années, majoritairement sur des terrains qui étaient abandonnés avant que l'AFP ne voit le jour.

## L'Association des alpagistes de la Haute Chaîne du Jura

L'Association, présidée par Alain Carrichon regroupe tous les éleveurs qui pâturent les alpages de la Haute Chaîne du Jura. **31 exploitations et 2 GP sont concernés.** Son territoire s'étend depuis l'alpage du Sorgia au sud de la Chaîne, jusqu'à l'alpage de la Greffière au nord, à la frontière avec le Jura Suisse.

Cette association permet aux alpagistes d'être unis pour défendre les enjeux et intérêts du pastoralisme auprès des instances et acteurs locaux, et pour faire face aux nouvelles problématiques qu'ils rencontrent.

En 2023, les alpagistes se sont réunis le 4 mai pour aborder les problématiques liées à l'eau et au retour du loup.



## Accompagner les GP dans la compréhension de la nouvelle PAC

La SEMA en lien avec la DDT a réuni les responsables des groupements pastoraux le 4 avril pour aborder, entre autres, les évolutions de la PAC 2023-2027.

Nous avons notamment évoqué les nouveautés des DPB suite à la suppression de la notion de DPB estive, et du lien avec le foncier. Les présidents ont été sensibilisés au risque de ne plus pouvoir identifier les DPB historiquement dotés sur les alpages collectifs et de les perdre au fil des années.

La Chambre d'agriculture a également présenté la nouvelle programmation des Plans agroenvironnementaux et climatiques (PAEC) et les mesures (MAEC) que pourront engager les GP, qui sont prioritaires à la contractualisation pour la campagne 2023.

# BILAN DE LA SIGNALÉTIQUE PASTORALE

Alors que la montagne est un outil de travail indispensable aux éleveurs, elle est, pour d'autres, un espace de détente et de loisirs. La méconnaissance des activités pastorales peut donner lieu à des situations d'incompréhension. La prise en compte des activités de loisirs dans la gestion des espaces pastoraux est devenue indispensable afin de concilier les usages. Sur le terrain, des problèmes peuvent se poser : chiens non tenus en laisse, distance de sécurité avec les animaux non respectée, barrières ouvertes, stationnement dans les pâturages....

## Une nouvelle signalétique pastorale

**Des panneaux simples et adaptés pour sensibiliser et informer le public.**

Depuis 2019, la SEMA développe une signalétique spécifique, adaptée au territoire, issue d'un travail initié par le GIP-CRPG, service pastoral des Hautes-Pyrénées, pour mieux accompagner les activités récréatives en espace pastoral.

- **Des panneaux pour favoriser les bons comportements** : Ils ont pour objectif de sensibiliser le public aux règles de conduite à respecter du fait de la présence de l'activité pastorale.
- **Des panneaux pour informer sur des pratiques pastorales spécifiques** : Ils informent le public des enjeux liés au pastoralisme : présentation du pastoralisme dans l'Ain ou d'une zone pastorale en particulier.

## Un déploiement avec les collectivités

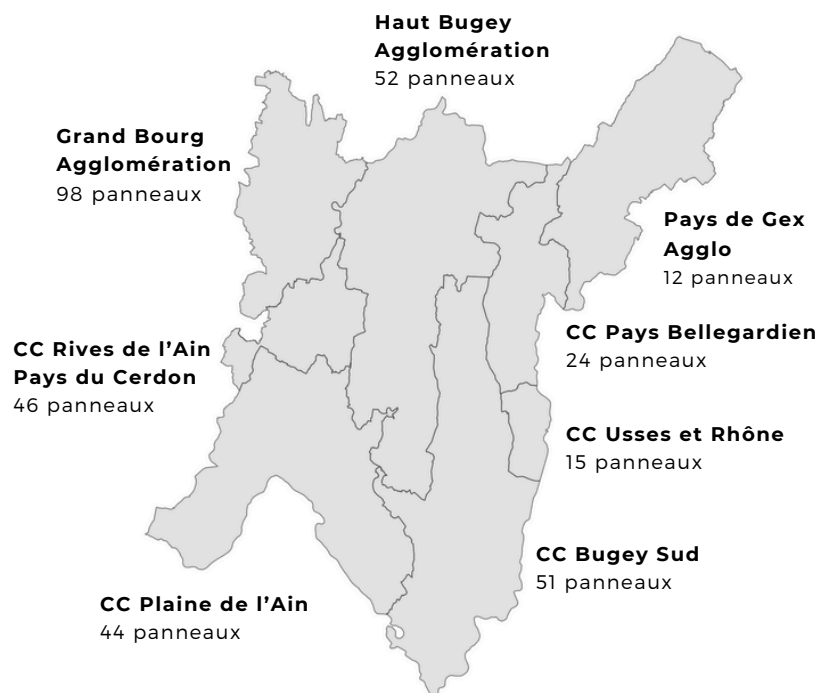
Initialement proposé aux particuliers : éleveurs, propriétaires, structures collectives (AFP, GP) et aux communes, le déploiement de la signalétique s'est ensuite organisé avec les EPCI car ils sont compétents en matière de tourisme.

**Au total, 342 panneaux ont été installés sur les espaces pastoraux de l'Ain.**

## Des pictogrammes communs

Le GIP-CRPG, service pastoral des Hautes-Pyrénées, a travaillé sur une signalétique pastorale basée sur des pictogrammes simples, facilement compréhensibles, symbolisant les conduites à tenir et à éviter.

Cette signalétique a été déployée sur plusieurs massifs (Pyrénées, Auvergne, Isère, Savoie...). L'utilisation de ces pictogrammes simplifie la compréhension des usagers pratiquant leurs activités dans différents territoires.



Ce projet d'un montant de **37 480 € HT** a bénéficié de financements en faveur du pastoralisme à hauteur de 80 % répartis entre le FEADER (Europe), la Région et le Département.

**L'ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE DU COTEAUX LAVOUX**  
Un outil agro-environnemental destiné à l'ouverture des paysages

Une Association Foncière pastorale (AFP) est un regroupement de propriétaires de terrains à vocation pastorale ou accessoirement forestière. L'AFP est un outil efficace pour lutter contre le morcellement foncier qui rend difficile la mise en valeur et le contrôle de la végétation en zone de montagne.

**Notre association**  
L'Association Foncière Pastorale du Coteau du Lavoux a été créée en 2005 à l'initiative d'habitants du hameau de Boyeux et de la commune voisine de leur environnement. Le coteau de Lavoux, situé en contre-bas du village, est une zone difficile d'accès, pentive et embroussaillée. Cette AFP regroupe environ 150 parcelles privées et communales sur 7,5 ha appartenant à une quarantaine de propriétaires.

**Valoriser les espaces embroussaillés grâce au pastoralisme**  
La vocation de l'association était de remettre en pâturage des parcelles abandonnées, un paysage du hameau et de limiter les risques d'incendie. La qualité du cadre de vie est un enjeu important pour les habitants et entretenir cette zone difficile de montagne pour l'accueil touristique du hameau. Une certaine biodiversité a ainsi pu être rétablie.

**Le travail des bénévoles**  
Le fonctionnement de l'AFP est assuré bénévolement par ses membres. Indispensables pour gérer le troupeau et financer les investissements nécessaires, leurs missions sont multiples :  
• Assurer la surveillance et la conduite du troupeau (côlons, soirs)  
• Créer le pâturage en adaptant aux aléas climatiques et mettre en place un pâturage complémentaire avec des bovins  
• Contribuer au financement des divers équipements (cabane, clôture, adduction d'eau potable...) par 2 opérations annuelles de ventes de gâtelles, laines et pains caillé au tour  
• Entretien des équipements (parcs, clôtures...)  
Que les bénévoles passés et actuels soient ici remerciés.

**Adoptez les bons comportements**

Bonne randonnée !

Panneau réalisé par : [Logos des partenaires]

Panneau réalisé grâce au financement de : [Logos de l'AIN, Région, FEADER]

Panneau personnalisable réalisée avec l'AFP du Coteau du Lavoux.

# PASTO KEZAKO

LE 1ER SITE D'INFORMATION DEDIE A SENSIBILISER AU PASTORALISME



**En 2023, le Réseau Pastoral a créé une identité unique de sensibilisation : Pasto Kézako**

## Un site web dédié à la sensibilisation au pastoralisme en montagne

Randonneurs, vététistes, traileurs, résidents, ils sont de plus en plus à fréquenter la montagne, et ignorent ou méconnaissent souvent ce qu'est le pastoralisme. Et pourtant, derrière les magnifiques paysages qu'ils parcourent, il y a une histoire, une activité économique, le travail patient de celles et ceux qui prennent soin des troupeaux. Communiquer et sensibiliser est essentiel pour que ces pratiquants apprennent à connaître l'activité pastorale qui les entoure et comprennent l'importance de partager ces espaces en bonne intelligence.

### Pasto Kézako, pour qui ?

**Des pratiquants d'activités de pleine nature**, pour mieux connaître le pastoralisme et apprendre à mieux partager les pâturages d'altitude avec des informations concrètes : *comment se comporter lors d'une rencontre avec un chien de protection ? comment randonner avec mon chien de compagnie ?...*

**Des professionnels du tourisme et de l'outdoor, et des collectivités** avec la mise à disposition d'outils de sensibilisation : *comment sensibiliser sur la question des chiens de protection ? Comment organiser une manifestation sportive en prenant en compte les autres activités sur le territoire ?*



**Un site internet :**  
[www.pasto-kezako.fr/](http://www.pasto-kezako.fr/)

### Des réseaux sociaux :



[www.facebook.com/Pastokezako](https://www.facebook.com/Pastokezako)



[www.youtube.com/@Pasto\\_Kezako](https://www.youtube.com/@Pasto_Kezako)



[www.instagram.com/pastokezako/](https://www.instagram.com/pastokezako/)

### Rencontre avec les professionnels du tourisme

La SEMA a initié une rencontre avec les élus délégués au tourisme des EPCI et les directeurs des offices du tourisme de la zone montagne en avril 2023. Le développement du tourisme de pleine nature nécessite une politique de sensibilisation pour éviter des tensions et des conflits d'usage. Un moment d'échanges important pour partager sur les besoins et les attentes de chacun. Plusieurs pistes d'actions ont été identifiées avec une volonté commune de créer un nouveau partenariat entre tourisme et pastoralisme.



# SENSIBILISATION DES PUBLICS



## Sensibiliser sur l'eau dans les alpages

A l'occasion des 30 ans de la Réserve naturelle nationale de la Haute-Chaîne du Jura, le 2 septembre, au col de la Faucille, une animation a été réalisée autour de l'eau en alpage et des besoins pour l'abreuvement des troupeaux au travers d'une maquette et d'un quizz. Environ 100 personnes ont été sensibilisées à cette thématique.

Une randonnée découverte sur l'alpage du Crozat a aussi été organisée en lien avec la Réserve. Elle a réuni une dizaine de participants. Après avoir présenté l'alpage, son fonctionnement, le lien entre pastoralisme et biodiversité, les participants ont été accueilli par la bergère. L'occasion d'échanger sur son parcours, son métier et répondre aux interrogations des participants sur les chiens de protection.



## Montagne en partage

La SEMA a participé à la première édition de **Montagne en partage**, un festival à l'initiative de la section Massif du Jura du Syndicat national des accompagnateurs en montagne (SNAM) pour faire connaître la montagne et apprendre à mieux la partager.

Durant 2 jours, la SEMA était présente au col de la Faucille à Mijoux, pour sensibiliser le public au pastoralisme : à la présence de troupeaux, et de chiens de protection, à la propriété en montagne et aux bons comportements à adopter pour une meilleure cohabitation dans ces espaces.

## Mise en lumière du pastoralisme aindinois

Durant l'été 2023, 90 clichés ont été réalisés par Mathias Spadiliero, photographe professionnel, sur 11 espaces pastoraux répartis sur l'ensemble du territoire pour illustrer la diversité des activités pastorales aindinoises et mettre en lumière le travail des hommes et des femmes qui entretiennent ces espaces.

Ces images sont disponibles pour nos partenaires via une convention de mise à disposition.



## Fauche Qui Peut !

En 2023, une nouvelle opération a été expérimentée sur l'**alpage du Colombier** en partenariat avec les alpagistes, la CC Bugey Sud et la Chambre d'agriculture.

Initiée en Haute-Savoie, **Fauche Qui Peut** est un chantier participatif de fauche de vérâtre, une plante envahissante et toxique pour les animaux, réduisant la surface en herbe et limitant la biodiversité. La coupe de cette plante vise à limiter sa multiplication.

Une vingtaine de locaux ont apporté leur aide aux alpagistes. Plusieurs méthodes ont été testées et seront analysées. Les résultats permettront d'alimenter un programme de suivi de plantes invasives à l'échelle du Massif du Jura. Pour être efficace, l'intervention doit être répétée sur plusieurs années. Une seconde édition aura donc lieu en 2024.



## Un berger dans mon école

En 2022-2023, **250 élèves** du CP au CM2, soit **10 classes**, ont participé à l'opération **Un berger dans mon école** pour découvrir l'agriculture de montagne et le pastoralisme.

Rythmée en 3 séquences, les élèves ont d'abord rencontré un alpagiste ou un berger en classe en janvier. En juin, l'opération s'est terminée par une immersion d'une journée en alpage accompagné de l'éleveur ou du berger, et de partenaires environnementaux.



2023 signe le retour de **la journée de mutualisation**, après 2 années blanches en raison des restrictions sanitaires. L'ensemble des classes participantes a pu se rassembler, le 16 mai à Nantua, pour partager leurs productions, s'initier à la fabrication de beurre ou encore à la conduite de chiens de troupeau.

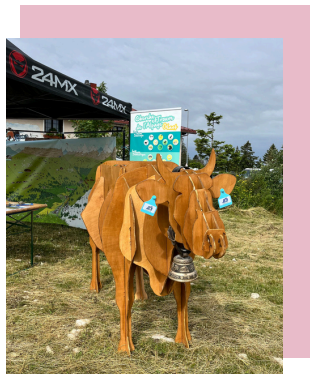
**Au total, 4 éleveurs et 2 bergers se sont impliqués dans le programme.**

## P'tit Pasto : Les races de nos montagnes

Chaque année, le Réseau Pastoral AURA élabore un journal à destination du jeune public.

L'édition 2023 aborde les races d'animaux de nos montagnes, leur particularité et leur production.

**Des exemplaires papiers sont disponibles à la SEMA.**  
Contactez-nous !



## Une mascotte à la SEMA

Pour être visible et attirer l'attention du public sur les manifestations, la SEMA a créé une vache en bois à taille réelle. La mascotte a été réalisée de façon artisanale par les techniciennes de la SEMA.

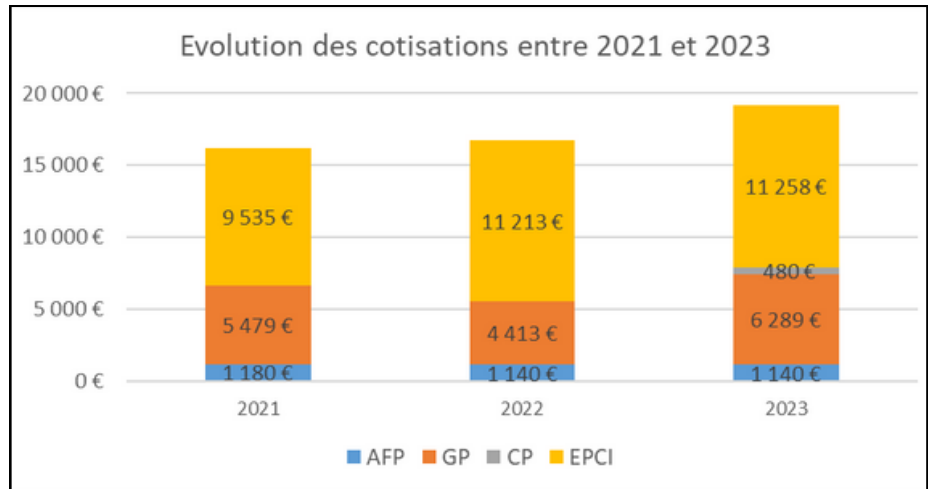


# LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Les cotisations en 2023 représentent **19 167 €**.

Les 4 collectifs pastoraux créés en 2023 se sont acquittés d'une cotisation au même titre que les autres adhérents de l'association.

Celle-ci est composée d'une part fixe de 20 € puis d'une cotisation de 10 € par membre du collectif.



	2021	2022	2023
<b>Total du bilan</b>	104 005 €	156 031 €	173 809 €
<b>Chiffre d'affaires</b>	63 923 €	100 937 €	117 005 €
<b>Résultat net comptable</b>	- 6 342 €	13 489 €	20 511 €

L'activité de l'association est croissante avec notamment des **produits d'exploitation qui augmentent de 38 % en 2023** et qui avaient déjà augmenté de 50 % en 2022. Cette augmentation s'explique d'une part, par l'accompagnement de 4 territoires dans la création de collectifs pastoraux et d'autre part, par l'animation des deux Plans Pastoraux Territoriaux en lien avec les structures porteuses.

La SEMA réalise un bénéfice de 20 511 € en 2023 et redresse les pertes des années précédentes.

Les objectifs que s'étaient fixés les administrateurs de la SEMA sont atteints. De nouvelles actions sont en cours de réflexions pour 2024. Il s'agit notamment de concrétiser les actions avec les socio-professionnels du tourisme dans la montagne de l'Ain.



**NOUS REMERCIONS LES  
 ADHÉRENTS : AFP, GP, CP ET  
 INTERCOMMUNALITÉS QUI ONT  
 SOUTENU LA SEMA EN 2023 !**

# PRESENTATION DE L'EQUIPE

## François Goetgheluck, 10 années de coordination

François Goetgheluck prend sa retraite après 10 ans de coordination de l'équipe pastoralisme et une carrière au service de la Chambre d'agriculture de l'Ain.

A son actif nous retiendrons, entre autres, ses qualités humaines mobilisées pour gérer l'équipe, son implication sur les sujets sensibles comme la prédation et les associations foncières pastorales.

Son engagement pour l'association a été particulièrement marqué ces dernières années avec le développement de nouveaux partenariats avec les intercommunalités et le département.



## Laurent JULLIAN-BINARD

Laurent reprend la coordination de l'équipe suite au départ en retraite de François. Il est le chef du pôle Développement Territorial, Aménagement et Pastoralisme à la Chambre d'agriculture de l'Ain.



## Louise IVANEZ

Diplômée d'une école d'ingénieur en agricultures, Louise est arrivée à l'automne 2019. Elle s'occupe d'animer l'association et de son suivi financier, de coordonner les actions du Réseau Pastoral AURA et d'accompagner les porteurs de projets dans la réalisation de travaux pastoraux.



## Léa GAUTHIER

Après un master en géographie et aménagement de la montagne, Léa est arrivée à l'automne 2020. Elle assure l'animation de l'association et sa promotion, s'occupe des actions de sensibilisation et des actions liées à la prédation.



## Matthieu BARRIL

Après un master en géographie et aménagement de la montagne, deux expériences professionnelles dans les Savoies et une première année au sein de la Chambre d'agriculture de l'Ain sur les PAEC, Matthieu rejoint l'équipe de la SEMA fin 2023. Il reprend l'animation de plusieurs AFP, GP, CP et accompagne également les porteurs de projets dans la réalisation de travaux pastoraux.



## Et aussi ...

En 2023, **l'équipe s'est formée** à la réalisation de diagnostics pastoraux, à la reconnaissance florale et des milieux pastoraux. Un grand merci à **Jean-Bruno WETTSTEIN** pour ses bons conseils après de nombreuses années à travailler pour le pastoralisme jurassien.

**Ambre CHARTIER** a également apporté son aide pendant quelques mois en 2023, notamment dans la finalisation des états des lieux et contrats de location des dernières AFP créées. On lui souhaite beaucoup de réussite dans ses prochaines expériences professionnelles.

# PARTENARIATS ET COLLABORATIONS

## NOS PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES EN 2023

Plusieurs partenaires soutiennent les actions de la SEMA ou interviennent ponctuellement sur un projet ou des opérations. Ces appuis financiers sont précieux et complètent les partenariats avec les opérateurs techniques et institutionnels.



Sans oublier, les collectivités, AFP et GP partenaires qui s'impliquent sur leur territoire.

## LES ÉVÉNEMENTS À VENIR :

- **Mercredi 24 avril : Assemblée Générale de la SEMA et temps d'échanges sur les impluviums**
- **Samedi 25 mai 2024 : Fauche Qui Peut**

Chantier participatif de coupe de vérâtre sur l'alpage du Colombier porté par la CC Bugey Sud (CCBS)

- **Samedi 6 juillet 2024 : Montagne en partage au Col de la Faucille**

Présence de la SEMA sur un stand de sensibilisation aux activités pastorales et animation d'une conférence "La cohabitation entre activités pastorales et activités de loisirs" au Col de la Faucille, organisé par le Syndicat des Accompagnateurs en Montagne, section massif jurassien.

- **Du 25 au 27 septembre 2024 : Rencontres nationales des acteurs du pastoralisme dans les Vosges**  
L'Association Française de Pastoralisme à laquelle la SEMA adhère organise tous les ans les rencontres nationales du pastoralisme sur deux jours. Cette année, l'événement est prévu dans la Vallée de la Bruche (67).
- **Du 1er au 4 octobre 2024 : Sommet de l'élevage à Cournon**

Le Réseau Pastoral AURA dont la SEMA est membre tient un stand au salon et est le coordinateur des conférences et initiatives sur le pastoralisme.

Pour suivre notre actualité, rendez-vous sur notre page Facebook  
[www.facebook.com/SEMA01.pastoralisme/](https://www.facebook.com/SEMA01.pastoralisme/)



## SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MONTAGNARDE DE L'AIN

300 RUE SANTOS DUMONT  
01200 VALSERHÔNE  
contact@sema01.fr  
Louise IVANEZ : 06 37 36 47 01  
Léa GAUTHIER : 06 74 03 72 71  
Matthieu BARRIL : 06 81 26 61 15  
f SEMA01.PASTORALISME